

ALICE BEIGNEUX

Département de L'Indre

Document généré le vendredi 12 juin 2026 à 10:27

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	11/06/26	12/06/26	3584	4	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	11/06/26 à 10h10	12/06/26 à 04h45	3/3	26-57559	<u>26-57559</u>
JOUE	Intégrale	11/06/26 à 10h10	12/06/26	3/3		<u>405882-2026</u>

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **90523000** - Services d'élimination de déchets toxiques, excepté déchets radioactifs et sols contaminés

AVIS DE PUBLICITE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Collecte, traitement ou recyclage de déchets pour le Département et le SDIS de l'Indre
Référence	2026-AOA0043
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRB03
Lieu principal de prestation	INDRE 36020 CHATEAUROUX
Description	Groupement de commandes : Département de l'Indre / SDIS Le coordonnateur du groupement de commandes est le Département de l'Indre Le délai d'enlèvement / réception sur plateforme du titulaire est laissé à l'initiative du candidat. Il ne peut toutefois être supérieur au délai plafond

	indiqué ci-dessous :		
	- Délai plafond enlèvement : 8 jours calendaires		
	- Délai plafond réception sur plateforme du titulaire : 4 heures ouvrés		
Code CPV principal	90523000 - Services d'élimination de déchets toxiques, excepté déchets radioactifs et sols contaminés		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	Division en lots : Oui		
	Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Lot n°1 - Collecte et traitement de déchets banals en mélange pour le Département et le SDIS de l'Indre Description : montant maximum annuel 16 000.00 € HT pour le Département de l'Indre et 10 000.00 € HT pour le SDIS 36 Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 15/09/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois. Fonds Communautaires : Non		90500000
N° 2	Lot n°2 - Traitement de déchets valorisables type « petits déchets verts » pour le Département de l'Indre Description : montant maximum annuel 6 000.00 € HT Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 15/09/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois. Fonds Communautaires : Non		90500000
N° 3	Lot n°3 - Traitement de déchets valorisables type « déchets verts branches et souches » pour le Département de l'Indre Description : montant maximum annuel 40 000.00 € HT Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 15/09/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois. Fonds Communautaires : Non		90510000
N° 4	Lot n°4 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « matières plastiques » pour le Département de l'Indre Description : montant maximum annuel 8 000.00 € HT Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 15/09/26 Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois.		90500000

N° 5	<p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Lot n°5 - Traitement de déchets valorisables type « gravats » pour le Département de l'Indre</p> <p>Description : montant maximum annuel 1 500.00 € HT</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 15/09/26</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p>	90500000
N° 6	<p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Lot n°6 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « métaux et aluminium » pour le Département et le SDIS de l'Indre</p> <p>Description : montant maximum annuel 500.00 € HT pour le Département de l'Indre et 2 500.00 € HT pour le SDIS 36</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 15/09/26</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p>	90500000
N° 7	<p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Lot n°7 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « bois » pour le Département de l'Indre.</p> <p>Description : montant maximum annuel 10 000.00 € HT</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 15/09/26</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p>	90500000
N° 8	<p>Fonds Communautaires : Non</p> <p>Lot n°8 - Collecte et traitement de déchets Industriels Spéciaux (DIS) pour le Département et le SDIS de l'Indre</p> <p>Description : montant maximum annuel 25 000.00 € HT pour le Département et 4 000.00 € HT pour le SDIS 36</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Durée à compter du 15/09/26</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>Le contrat est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat reconductible 3 fois.</p> <p>Fonds Communautaires : Non</p>	90523000

Conditions de participation

Lot n° 1 : Lot n°1 - Collecte et traitement de déchets banals en mélange pour le Département et le SDIS de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements

prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 2 : Lot n°2 - Traitement de déchets valorisables type « petits déchets verts » pour le Département de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 3 : Lot n°3 - Traitement de déchets valorisables type « déchets verts branches et souches » pour le Département de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 4 : Lot n°4 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « matières plastiques » pour le Département de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 5 : Lot n°5 - Traitement de déchets valorisables type « gravats » pour le Département de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 6 : Lot n°6 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « métaux et aluminium » pour le Département et le SDIS de l'Indre

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Lot n° 7 : Lot n°7 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « bois » pour le Département de l'Indre.

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux

Critères d'attribution**Lot n° 8 : Lot n°8 - Collecte et traitement de déchets Industriels Spéciaux (DIS) pour le Département et le SDIS de l'Indre**

Autres exigences économiques ou financières : Chaque candidat devra produire les pièces suivantes : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 3 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration préfectorale de collecte / transport de déchets non dangereux ou dangereux L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation pour l'activité de regroupement et de traitement des produits dangereux - Le récépissé préfectoral de négoce des produits dangereux dans le cas de sous-traitance des produits collectés - Le récépissé préfectoral de transport de déchets dangereux - Le certificat d'agrément de la citerne collectant les huiles usagées

Marché réservé : Non

Lot n° 1 : Lot n°1 - Collecte et traitement de déchets banals en mélange pour le Département et le SDIS de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Les performances en matière de protection de l'environnement

80 % : Le critère prix

5 % : La valeur technique

Lot n° 2 : Lot n°2 - Traitement de déchets valorisables type « petits déchets verts » pour le Département de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

20 % : Les performances en matière de protection de l'environnement

75 % : Le critère prix

5 % : La valeur technique

Lot n° 3 : Lot n°3 - Traitement de déchets valorisables type « déchets verts branches et souches » pour le Département de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

20 % : Les performances en matière de protection de l'environnement

75 % : Le critère prix

5 % : La valeur technique

Lot n° 4 : Lot n°4 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « matières plastiques » pour le Département de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

20 % : Les performances en matière de protection de l'environnement

75 % : Le critère prix

5 % : La valeur technique

Lot n° 5 : Lot n°5 - Traitement de déchets valorisables type « gravats » pour le Département de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Les performances en matière de protection de l'environnement

80 % : Le critère prix

5 % : La valeur technique

Lot n° 6 : Lot n°6 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « métaux et aluminium » pour le Département et le SDIS de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

90 % : Le critère prix
10 % : La valeur technique

Lot n° 7 : Lot n°7 - Collecte et traitement de déchets valorisables type « bois » pour le Département de l'Indre.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Les performances en matière de protection de l'environnement
80 % : Le critère prix
5 % : La valeur technique

Lot n° 8 : Lot n°8 - Collecte et traitement de déchets Industriels Spéciaux (DIS) pour le Département et le SDIS de l'Indre

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : Les performances en matière de protection de l'environnement
75 % : Le critère prix
5 % : La valeur technique
5 % : Délai d'exécution

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **17/07/26 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **3 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 20/07/26 à 10h00

Lieu : INDRE

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

infos complémentaire peuvent être obtenus :

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via marches-publics.info

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 55

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux et du SDIS de l'Indre.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60

greffe.ta-limoges@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 11/06/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7